

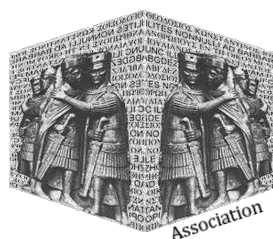
REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES

Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)

ANNEE ET TOME III
2013-2014



**Textes pour
l'Histoire de
l'Antiquité
Tardive**

REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

fondée par

E. Amato et †P.-L. Malosse

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel Demoen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

COMITE EDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes et Institut Universitaire de France), Béatrice Bakhouché (Université de Montpellier 3), †Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Jean-Michel Carrié (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris), Sylvie Crogiez-Pétrequin (Université de Tours) Pierre Jaillotte (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), †Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg).

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato (responsable)

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Bernard Pouderon

Peer-review. Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

Eugenio.Amato@univ-nantes.fr

La revue **ne publie de comptes rendus** que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît **exclusivement par voie électronique** ; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

<http://recherche.univ-montp3.fr/RET>

Le site électronique de la revue est hébergé par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, route de Mende, F-34199 Montpellier cedex 5.

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Saettone 64, I-17011 Albisola Superiore (Italie) – E-mail : bear.am@savonaonline.it.

ISSN 2115-8266

RÉFLEXIONS SUR L'ÉPÎTRE DE JACQUES
DANS SA TRADITION D'EXÉGÈSE

Abstract: The collective book entitled *L'épître de Jacques dans sa tradition d'exégèse* (Matthieu Arnold, Gilbert Dahan et Annie Noblesse-Rocher edd., Paris, Cerf, 2012) draws in five stages an historic of the reception that has been reserved to the *Epistle of James* throughout the exegetical tradition, starting from the present situation, then performing a flashback to the patristic sources and exploring chronologically the medieval comments, the Protestant Reformers' texts and the Catholic commentators' ones of the sixteenth and seventeenth centuries. This writing of the *New Testament*, later recognized and yet relatively unknown has always raised some difficulty to be interpreted and, at the time of Luther, a great deal of controversy, particularly around the pericope 2, 14-26, on the question of faith and works, expressed in terms apparently opposed to the Pauline doctrine of justification by grace. It is instructive to observe the solutions developed over the centuries in order to appreciate the consistency and the reality of the problem.

Keywords: *Epistle of James*, Exegetical tradition

Ce compte-rendu est une réflexion sur l'ouvrage édité par Matthieu Arnold, Gilbert Dahan et Annie Noblesse-Rocher : *L'épître de Jacques dans sa tradition d'exégèse*, publié sous le numéro 4 de la collection « Études d'histoire de l'exégèse » (Paris, Cerf, 2012, 161 p.). Ce recueil d'études constitue les actes d'une « Journée biblique » organisée par le Laboratoire d'études des monothéismes (CNRS-EPHE Sciences religieuses-Paris-IV) et le Groupe de recherches sur les non-conformistes religieux des XVI^e et XVII^e siècles et l'histoire des protestantismes (EA 4378, GRENEP Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg).

Le livre est introduit par G. Dahan qui souligne l'intérêt du sujet en indiquant que cette recherche s'est donné pour but de combler une lacune, avec l'idée que parmi les domaines d'étude, la tradition d'exégèse de l'épître de Jacques avait jusqu'alors été relativement négligée. L'auteur de cet avant-propos rappelle aussi toutes les difficultés que cet écrit du *Nouveau Testament* a posées à la tradition critique, placée dans l'ignorance de l'identité de l'auteur et incertaine quant au genre même de ce texte.

La contribution de D. Fricker : « Tradition et situation dans l'épître de Jacques, de quelques approches récentes » (p. 15-38)

Dans le premier chapitre de cet ouvrage, D. Fricker reprend les termes de la problématique portant sur les origines de « Jacques » et sur la détermination de son aire culturelle. Il commence par rappeler l'influence du commentaire de M. Dibelius, à l'époque moderne¹. En effet, le travail monumental de ce savant conclut à l'impossibilité d'identifier les destinataires et le rédacteur de ce texte néotestamentaire, ou de repérer la logique d'une théologie constituée et le courant auquel l'auteur se rattacherait. Cette œuvre majeure dans l'histoire de la critique pose ainsi aux commentateurs à venir des « interdits », en quelque sorte. D. Fricker indique toutefois qu'ils ne sont pas formulés de manière absolue par M. Dibelius, dont le raisonnement sait être souple et nuancé.

D. Fricker cherche alors à dépasser ces blocages exégétiques, à la lumière d'études ultérieures portant sur deux éléments caractéristiques de l'épître : sa référence implicite à des sentences de Jésus et la thématique de la richesse et de la pauvreté. Il reconnaît l'aspect limité de ces choix mais, dans une période récente, les recherches portant sur l'histoire des traditions culturelles et littéraires, ainsi que sur la sociologie mise en œuvre dans les textes bibliques, se sont développées, notamment à propos de l'*Épître de Jacques*, car elles sont apparues comme de nouvelles pistes prometteuses. D. Fricker inscrit donc son travail dans cette lignée. Or, confrontant les analyses de Bauckham, Kloppenborg, Edgar et Theissen sur ces sujets, il constate des divergences fondamentales². Sur le deuxième point, en particulier, les grilles d'interprétation socio-économiques aboutissent, par exemple, soit à intégrer tout au moins certains des riches évoqués dans l'épître parmi les catégories de population faisant partie de la communauté des destinataires auxquels Jacques s'adresse (Theissen), soit à les rejeter tous hors de cet ensemble, en tant qu'adversaires, exploiters de leurs semblables (Edgar). Plus largement, la « synthèse » annoncée semble se révéler impossible devant un nouvel éclatement dans tous les sens des conclusions formulées sur l'origine de l'auteur (Jérusalem ou lieu inconnu), sur ses influences culturelles (tradition sapientielle juive ou rhétorique gréco-romaine), sur son mode d'écriture (radica-

¹ Édition la plus récente : M. Dibelius, *Der Brief des Jakobus*, Göttingen, 1964, « Kritisch Exegetischer Kommentar zum Neuen Testament » 15 (H. Greeven ed.).

² R. Bauckham, *James*, Londres/New York, 1999, « New Testament Readings » ; J. S. Kloppenborg, « The reception of the Jesus Tradition in James » dans *The Catholic Epistles and the Tradition*, J. Schlosser (ed.), Leuven, 2004, « Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium » 126 ; D. H. Edgar, *Has God Not Chosen the Poor ? The Social Setting of the Epistle of James*, Sheffield, 2001, « Journal for the Study of the New Testament. Supplement Series » 206 ; G. Theissen, *Histoire sociale du christianisme primitif*, Genève, 1996, « Monde de la Bible » 33.

lisme inspiré par l'emprise de charismatiques itinérants, relecture de la source Q selon les procédés de l'art oratoire hellénistique, etc.) et sur les caractéristiques de la communauté qui l'entoure... D. Fricker expose dans un tableau récapitulatif les divers résultats obtenus à l'issue des démonstrations de chacun (p. 34). Cette visualisation semble suggérer que, ne parvenant à aucun consensus, les commentateurs qui ont cherché à dépasser les apories de Dibelius en usant de nouvelles méthodes n'ont en fait contribué qu'à renforcer l'opinion selon laquelle aucun savoir assuré n'est accessible sur de tels sujets.

À ce point de l'analyse, le développement de D. Fricker pourrait apparaître comme stérile et anxiogène. Mais son article est sous-tendu par un vrai dynamisme intellectuel. L'énergique originalité de son entreprise consiste à renoncer à réduire les oppositions, mais à en prendre acte comme d'un élément significatif des intentions de Jacques. Du carrefour des contradictions, D. Fricker dégage donc l'idée que l'auteur de l'épître produit un écrit qui se veut « autonome » et « ambivalent » (p. 35), face auquel il est de ce fait cohérent, et non plus aporétique, de se trouver placé dans l'impossibilité de repérer des structures et des identités connues. La « synthèse » qu'il propose fonctionne donc, comme telle, non pas au niveau des contenus inconciliables des théories exposées, mais sur le plan d'une orientation commune de la recherche ainsi refondée. En effet, en admettant, par un généreux principe critique, tous les raisonnements antérieurs comme également valables, D. Fricker démontre la nécessité de les dépasser à leur tour, tous en bloc, pour parvenir à rendre compte de l'innovation de Jacques, qui invente un modèle de vie collective ne relevant aucunement des critères sociologiques connus.

D. Fricker propose donc de penser que, face aux types de société existant, qui risquent d'attaquer l'identité communautaire par le processus du clientélisme ou par les persécutions par exemple, Jacques préconise la construction d'un genre de vie collective autonome, fondée sur la libre reformulation de la sagesse juive et des paroles de Jésus. Par ailleurs, il interprète l'impossibilité de rapporter les éléments de l'épître exclusivement à la société palestinienne ou au monde gréco-romain, comme la conséquence de la volonté de Jacques, désireux de ne pas définir la foi dans les termes d'une appartenance religieuse. L'ambiguïté sociologique de l'épître traduirait ainsi « un parti pris » contre l'affichage de « toute forme d'élection », et la recommandation d'une pratique qui, seule, donne son identité au croyant et à la foi sa consistance (p. 37).

À la phase de désarroi éprouvé devant l'étendue des contradictions radicales divisant la tradition exégétique, succède alors le réconfort procuré par l'émergence de ces concepts qui donnent aussi du sens, rétroactivement, à tous les stades d'une analyse autrement aporétique. En quelques pages de synthèse, dans une large perspective, D. Fricker propose donc une nouvelle lecture sociologique de l'épître grâce à la vertu opératoire de quelques notions (« autonomie », « ambivalence ») ainsi portées au jour (p. 35-37).

Dans ce large horizon de la pensée, peut-être faut-il chercher à ajuster quelque peu les catégories proposées, ne serait-ce que pour tenter de s'inscrire dans le sens du progrès constant de la démarche scientifique ambitionné par D. Fricker.

Au bout de la lecture de l'article, à partir du moment où les destinataires sont représentés comme un groupe irréductible à une structure collective connue, à un modèle identitaire et à une doctrine fixée, la question se pose de savoir s'il demeure pertinent de conserver une définition sociologique de l'approche de cette épître. En effet, la compréhension semble alors relever plutôt de la théologie, dans une perception de l'humain attachée aux fondements et à l'expression d'une foi personnelle.

Par suite, il devient nécessaire de s'assurer aussi de la légitimité de toute étude essentiellement sociologique de ce texte néotestamentaire, ou tout au moins d'en mesurer l'autorité relative dans l'interprétation de ce type d'écrit qui ne prétend pas avoir une telle nature documentaire. En effet, D. Fricker présente l'application de méthodes systématiques et simplificatrices, en définitive³. En particulier, les grilles d'analyse socio-économiques ne peuvent être appliquées qu'avec beaucoup de précautions à un texte proposant des images de richesse et de pauvreté à titre paradigmatique, dans une illustration littéraire capable de prendre une valeur d'abstraction symbolique et spirituelle. Les méthodes sociologiques ne peuvent donc pas manquer d'être confrontées à d'autres types d'analyse, pour parvenir à élucider les difficultés de cet écrit néotestamentaire.

Une évaluation critique des diverses théories passées en revue par D. Fricker est par ailleurs inéluctable, sur le plan méthodologique, pour autoriser ses propres conclusions. En effet, sa synthèse personnelle ne peut se déployer qu'à partir du présupposé selon lequel toutes les études sociologiques existantes s'équivalent sur le plan de la justesse scientifique et s'éliminent mutuellement du fait d'une impossible coexistence dans une logique non-contradictoire, et à partir de l'hypothèse selon laquelle aucune autre démonstration à venir ne saura jamais s'imposer comme incontestable et assurée. Autrement dit, si parmi les analyses citées par D. Fricker, certaines se révélaient moins solides que d'autres, le saut qualitatif qu'il accomplit dans le dernier mouvement de son article ne serait plus aussi évidemment fondé. Or, tout au moins parmi les arguments venant à l'appui des théories considérées, certains apparaissent éclairants pour l'identification d'une société de référence (la possibilité de condamner à mort réservée aux fonctionnaires de

³ Cf. notamment p. 30 : « D. H. Edgar interprète les évocations des riches et des pauvres dans Je au moyen d'une grille de lecture socioéconomique qui s'appuie sur les hypothèses de Bruce Malina. Dans cette lecture dualiste de la société antique, le mot 'riche' devient un terme générique pour désigner les exploitants ».

l'Empire, par exemple⁴), mais d'autres semblent très aventureux et arbitraires (l'identification du pauvre placé sous le marchepied de l'hôte comme un prédicateur charismatique ambulant, par exemple⁵). Ainsi, il n'est pas sûr que l'impossibilité de parvenir à discerner un consensus entre les interprétations sociologiques de cette épître, indique que cet écrit s'ingénie à « brouiller les pistes »⁶. Peut-être faut-il renoncer à suivre certains chemins trop difficilement praticables ou douteux, et ne pas renoncer à trouver un jour une voie, ou des voies plus sûres.

En toute cohérence, D. Fricker prolonge l'examen des études sociologiques qu'il cite par sa propre démonstration qu'il situe dans le même domaine. Toutefois, les notions « d'autonomie » et « d'élection » appliquées à un peuple résonnent aussi par rapport à une pensée théologique qui est forcément à l'œuvre dans l'épître. La pertinence de ces concepts se vérifie donc relativement aux catégories de vocabulaire figurant dans le texte et à leur sémantique. Or, par rapport au registre de définition des structures politiques institué par Jacques, le choix du terme « autonomie » n'apparaît peut-être pas comme le meilleur qui soit pour indiquer l'enjeu de sa démarche. En effet, l'auteur de l'épître met en garde ses destinataires contre les riches qui agissent en *tyrans*⁷ ; il préconise quant à lui de suivre « la Loi royale »⁸, reprenant la norme fondamentale du judaïsme, puis de dépasser et de faire éclater ce système de pensée en se livrant à l'autorité de la « loi de la liberté »⁹, c'est-à-dire du Christ¹⁰. Du fait de son étymologie, le mot « autonomie » est sans doute piégé pour définir les objectifs d'un texte néotestamentaire, car il se réfère à nouveau à une loi (*nomos*), dont Jacques fait éclater le sens, dans son oxymore, en la plaçant en tension avec l'idée de liberté. L'objection n'est pas seulement formelle. En effet, l'autonomie dont il est question dans l'article de D. Fricker évoque la recherche d'émancipation d'une structure collective. En revanche, la « loi de la liberté » évoquée dans le texte de Jacques s'adresse avant tout à des consciences individuelles¹¹.

D'autre part, la lettre du texte ébranle l'idée selon laquelle Jacques ne cherche pas à s'inscrire et à inscrire la fraternité de ses destinataires sous le signe d'une

⁴ À propos de Jc 5, 6, cf. D. Fricker, p. 32, selon l'interprétation de Theissen.

⁵ À propos de Jc 2, 2-3, cf. D. Fricker, p. 31, selon l'interprétation de Edgar.

⁶ D. Fricker, p. 36.

⁷ Jc 2, 6.

⁸ Jc 2, 8.

⁹ Cf. Jc 2, 12.

¹⁰ Sur ces expressions, cf. J. Assaël et É. Cuvillier, *L'épître de Jacques*, Genève, Labor et Fides, 2013, p. 81.

¹¹ Tous les pluriels englobant une communauté fraternelle recouvrent les individualités de chacun. Cf. 1, 5 : « Si quelqu'un parmi vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu... » ; 1, 9 : « Que le frère qui est humble s'enorgueillisse dans son élévation... », etc.

élection. En effet, l'épître s'ouvre sur une adresse aux « Douze tribus de la Diaspora », c'est-à-dire que, métaphoriquement, elle renvoie à l'élection vétéro-testamentaire d'Israël. Ensuite, au verset 2, 5, à travers un écho du Sermon sur la Montagne, cette notion définit explicitement le statut d'exception de ceux (les « pauvres ») qui placent leur foi dans le Christ et qui ont été baptisés en son nom : ὁ θεὸς ἐξελέξατο : « Dieu a choisi » (2, 5).

Certes, à ce moment-là, les catégories ne se situent plus dans un domaine sociologique, mais théologique. Jacques reconnaît la pratique, « les œuvres » (*erg-a*) comme le signe, la conséquence ou la traduction d'une *én-erg-ie* qui est aussi une élection, puisqu'elle vient de l'Esprit (2, 26). Il reste à retourner dans le champ de la sociologie, ou dans un autre domaine d'exégèse, pour trouver qui est Jacques, en dehors du fait qu'il est l'un des inventeurs d'une structure informelle et libre qui ne se définit peut-être pas encore clairement à son époque comme une société chrétienne.

L'étude de F. Chapot : « La lettre de Jacques dans la tradition patristique : jalons pour une histoire de sa diffusion et de sa réception dans l'Antiquité » (p. 39-66)

L'étude suivante dans ce recueil, celle de F. Chapot, revient en arrière par rapport au chapitre précédent dû à D. Fricker, et elle s'intéresse à l'accueil et au traitement de l'épître de Jacques dans la tradition patristique. Désormais, tous les chapitres du livre suivront un plan chronologique.

L'exposé se développe en deux points : F. Chapot examine tout d'abord dans quelles conditions cet écrit s'est imposé dans la tradition en tant que texte néotestamentaire, puis il produit une synthèse très claire et très bien menée des commentaires patristiques portant sur ses enseignements parénétiques et théologiques.

F. Chapot fournit toujours judicieusement des témoignages textuels qui fondent et illustrent ses démonstrations. Ainsi, dans une introduction alerte, il oppose simplement l'absence de référence faite à l'œuvre de Jacques chez Ambroise, au IV^e siècle, à propos de la méfiance à observer vis-à-vis du pouvoir néfaste de la langue, et la méditation d'Augustin qui cite régulièrement cette épître, sur le même sujet, à partir de 426 ; la lenteur avec laquelle cet écrit s'est introduit en Occident apparaît alors avec évidence. Tous les jalons de cette tradition, qui commence en fait à se constituer dans la deuxième partie du IV^e siècle, sont ensuite indiqués méthodiquement : Hilaire de Poitiers et l'Ambrosiaster, auteurs des premières citations latines de la lettre, Jérôme et Augustin qui la commentent plus abondamment, etc. F. Chapot souligne de même la longueur de la période écoulée avant que soit établie une traduction latine fiable. Dans le déroulement naturel de son propos, l'explication de ce relatif désintérêt devient alors nécessaire. Pour traiter cette question, F. Chapot passe en revue les raisons invoquées dans les textes patristiques. Jérôme formule son point de vue sans aucune ambiguïté ni

incertitude : selon lui, des soupçons de pseudépigraphie sont à l'origine des difficultés rencontrées par cette épître pour obtenir sa reconnaissance et une bonne diffusion. La classification des écrits du *Nouveau Testament* établie par Eusèbe confirme les propos de Jérôme. Il range en effet l'épître de Jacques parmi les textes reçus et lus dans l'Église, mais faisant l'objet de réserves, en l'occurrence à cause d'une attribution contestée. F. Chapot examine ensuite les conditions de réception de cet écrit dans la tradition orientale. Le plus ancien témoignage provient d'Origène qui ne manifeste le plus souvent aucune réticence à évoquer Jacques comme apôtre, mais qui emploie toutefois une expression faisant apparemment peser le doute sur l'authenticité de la lettre. Cependant il semble que les commentaires et les citations de ce texte n'aient pas été rares dans cette aire culturelle : Denys d'Alexandrie la cite comme parole d'Écriture, Clément d'Alexandrie l'a peut-être commentée, ainsi qu'assurément Didyme l'Aveugle et Cyrille. La lettre a donc sans doute bénéficié d'une plus grande faveur en Orient qu'en Occident, Alexandrie ayant peut-être joué un rôle relativement actif pour son intégration dans le canon.

En conclusion de cet historique, F. Chapot fait remarquer « l'éclipse » de cette épître entre la date de sa composition et ses premières attestations, au début du III^e siècle à Alexandrie et au milieu du IV^e siècle en Occident. Il récapitule alors des hypothèses, dont certaines sont apparues au fil de son développement, visant à expliquer ce phénomène. Il les réunit, composant un « faisceau d'explications possibles ». Il reprend ainsi la théorie d'Étienne Trocmé faisant valoir l'inactualité et l'inopportunité, dans ces siècles-là, d'une lettre écrite après la chute du Temple pour chercher à attirer des Juifs dans les communautés chrétiennes. Puis F. Chapot argue du caractère parénétiq ue de la lettre qui aurait pu la desservir à un moment où la théologie acquiert un intérêt supérieur. Il fait état, en dernier lieu, du frein représenté par les soupçons de pseudépigraphie. Avant cela, il mentionne la théorie de C.-B. Amphoux selon laquelle l'épître de Jacques aurait fait l'objet d'une requalification parmi les écrits reconnus comme inspirés du *Nouveau Testament*, après s'être présentée comme une préface à un recueil de *logia* de Jésus ; dans cette hypothèse, le texte aurait donc connu au début de son existence une diffusion particulière, dont il estime qu'elle ne pouvait donner lieu ni à des citations, ni à des commentaires.

Les méthodes historiques d'analyse des textes mises en œuvre par F. Chapot pour rechercher les traces et des échos de l'épître de Jacques dans la tradition ont été appliquées avec beaucoup de netteté. Mais l'évaluation des conjectures visant à expliquer le manque de rayonnement de l'épître dans les premiers siècles de son existence paraît moins rigoureuse et moins éclairante. En effet, là où règne la controverse, F. Chapot n'indique pas la valeur respective des arguments en présence et, dans le « faisceau d'explications possibles », il n'établit pas de hiérarchie, il ne précise pas de degré de probabilité.

Tout d'abord, la lecture grammaticale de la phrase jugée ambiguë d'Origène : ὡς ἐν τῇ φερομένῃ Ἰακώβου ἐπιστολῇ ἀνέγνωμεν¹², sans remettre en cause l'influence de la tradition orientale dans la relative promotion de l'épître, semble bien attester l'existence du même doute que celui qui se manifeste dans la pensée occidentale à propos de son authenticité. En effet, il est difficile de supposer pour le participe φερομένη, établi comme une forme absolue, le sens localisé de « admise dans l'Église », alors qu'à l'intérieur de l'enclave, entre l'article et le nom ἐπιστολῇ, aucune expression ne vient préciser le lieu de ce « transfert », et ne vient autoriser la signification dérivée de « mise en circulation ». D'autre part, la place même de ce participe détermine son sens : car, dans l'enclave, il a une valeur d'épithète, c'est-à-dire qu'il indique une qualité essentielle de l'épître, qui détermine son identité en quelque sorte. Il est alors question de l'épître « imputée » à Jacques, « portée à son compte ». Compris autrement, dans la version : « comme nous le lisons dans l'épître de Jacques mise en circulation (dans l'Église) », le participe présente une valeur circonstancielle; or, ainsi, il devrait être placé hors de l'enclave, en qualité d'attribut, sauf à désigner la lettre dans sa situation spécifique, comme si elle était opposée à une autre épître de Jacques qui, elle, ne serait pas admise comme canonique. Cette dernière hypothèse, évidemment, ne correspond à aucune réalité. Il faut remarquer aussi la proximité significative du participe et du nom de Jacques, dans cette expression.

L'interprétation précise de cette formulation a évidemment un enjeu important. Il s'agit de savoir si la tradition orientale exprime les mêmes doutes que les Pères latins, à propos de l'authenticité de l'attribution de la lettre à Jacques de Jérusalem. D'après l'état des documents, Origène serait dans ce sens le seul témoin, qui plus est inconstant, avant le IV^e siècle. Les indications grammaticales incitent toutefois à interpréter dans ce sens la phrase extraite de son commentaire de Jean. De plus, F. Chapot rappelle que Jean Chrysostome et Théodoret de Cyr ont aussi discuté l'identification de Jacques, parmi les divers personnages portant ce nom qui sont cités dans le *Nouveau Testament*. Il faut donc noter un certain trouble sur cette question parmi les exégètes orientaux et tenir compte du témoignage sans ambiguïté de Jérôme expliquant que le soupçon de pseudépigraphie, du côté occidental, fut défavorable à la reconnaissance de cet écrit comme inspiré, car cette raison est après tout conforme à une logique ecclésiale et théologique, et à ce titre, assez satisfaisante.

Évidemment, ce point de vue n'est pas exclusif et d'autres éléments peuvent enrichir l'interprétation de ce phénomène d'accueil tardif. Mais les témoignages

¹² *Commentaire sur l'Évangile de Jean*, XIX, 23, 152, éd. et trad. C. Blanc, Paris, 1982, « Sources chrétiennes » 290.

antiques sont précieux en tant que tels, lorsqu'ils sont vraisemblables. Face à eux, les conjectures modernes visant à substituer un tout autre type d'explication ne peuvent se dispenser de fonder solidement leur argumentation pour pouvoir être prises en compte. À plusieurs reprises, dans son étude, F. Chapot manifeste son intérêt pour la théorie de C.-B. Amphoux supposant une requalification de cette épître¹³. Or, dans l'article que F. Chapot cite à l'appui de cette thèse, C.-B. Amphoux utilise son érudition sans faille, en matière de codicologie et de critique textuelle, pour édifier un scénario complexe¹⁴. En effet, à partir de cinq variantes textuelles dont certaines sont reconnues comme très ténues (il s'agit du déplacement d'un mot dans une phrase) et qui sont lues dans le contexte mal assuré de versets au sens controversé (1, 17 ; 2, 1), et à partir de la dénonciation arbitraire (notamment en 3, 1) de quelques ambiguïtés, l'auteur suppose l'existence d'une première version christologique du texte, présenté tout d'abord comme préface d'une collection de *logia* de Jésus, puis 'déchristologisé' à l'aide de ces quelques variantes, détaché du texte qu'il introduit et ainsi placé dans le corpus néotestamentaire. Cette théorie implique une réorientation de l'écrit en question, un changement de genre et l'appartenance à la catégorie de la préface évangélique. L'existence de tels documents n'est en fait attestée à propos d'aucun évangile, néotestamentaire ou apocryphe. Par ailleurs, le traitement évoqué est inédit dans l'histoire de la littérature antique et il aurait une conséquence massive. Il est difficile de concevoir une substitution de genre opérée à partir de variantes pouvant éventuellement passer inaperçues, selon l'expression même de C.-B. Amphoux (p. 311). D'autre part, il serait paradoxal de constater l'admission d'un écrit dans le corpus des textes dits inspirés précisément à partir du moment où il perd de sa substance christologique originelle. Cette démonstration conjecturale, sans aucun appui sur les témoignages anciens¹⁵, demande à tout le moins à être renforcée, pour pouvoir concurrencer les explications assez évidentes de Jérôme ou d'Eusèbe de Césarée sur les aléas de l'admission de l'épître de Jacques dans la tradition ecclésiale.

Dans la deuxième partie de son étude, F. Chapot rend compte des divers aspects de l'exégèse de l'épître de Jacques produite par la tradition patristique. Il rappelle tout d'abord que le caractère globalement parénétiq

¹³ Cf. p. 44 et 49.

¹⁴ C.-B. Amphoux, « Hypothèses sur l'origine des Épîtres catholiques », dans *La lecture liturgique des Épîtres Catholiques dans l'Église ancienne*, éd. C.-B. Amphoux et J.-P. Bouhot, Lausanne, 1996, p. 308-332.

¹⁵ Les rapprochements établis avec la première épître de Pierre, qui révéleraient l'existence d'un premier état du texte de Jacques, se fondent sur des analogies approximatives et décalées dans leur objet (notamment p. 324, à propos de *1Pi* 3, 1-7).

té des références ponctuelles dans la littérature homilétique. Cet écrit a été peu sollicité dans les controverses théologiques. Cependant certains éléments ont malgré tout attiré l'attention et nourri la discussion : le verset 1, 17 sur l'immutabilité de Dieu et, bien sûr, la péricope 2, 14-26 sur la relation entre la foi et les œuvres. F. Chapot passe en revue les lectures successives de ce passage. Il montre notamment comment l'apparente opposition entre les deux notions a constitué un enjeu dans différentes théories sur la justification, en particulier à travers une comparaison entre ce texte et ceux de Paul, et comment cette contradiction formelle a été dépassée dans les interprétations d'Origène, de Pélage et d'Augustin. L'exposé est remarquablement bien mené et éclairant, sur tous les plans de l'histoire des idées religieuses.

Le compte-rendu des chapitres suivants sera plus succinct car ces études concernent l'histoire de l'Antiquité tardive de manière plus ponctuelle et indirecte.

Chapitre 3 : « L'exégèse médiévale de l'épître de Jacques », par G. Dahan (p. 67-98)

À partir de l'examen d'une douzaine de commentaires : ceux de Bède, Étienne Langton, Hughes de Saint-Cher, Denys le Chartreux, la *Glossa*, etc., G. Dahan fait découvrir la « *terra incognita* » que représente l'exégèse médiévale de l'épître de Jacques. Il rend cette exploration passionnante en montrant tout d'abord la précision et la technicité atteintes en matière de critique textuelle par les correctoires qui travaillent à cette époque sur des manuscrits grecs et latins dont les variantes ne sont plus répertoriées de nos jours par les éditions de référence, Weber ou Nestle-Aland. L'établissement de la connaissance et la réflexion sur le texte paraissent d'une rigueur et d'une minutie impressionnantes sur ce plan, de la part de ces biblistes dont l'œuvre est largement méconnue. Les exemples de travail sur les variantes savamment produits par G. Dahan sont tout à fait édifiants.

Ce travail de critique textuelle sert ensuite l'exégèse élaborée par les commentateurs médiévaux. G. Dahan constate que, jusqu'au XV^e siècle, avec Lorenzo Valla, ils ne remettent pas en cause l'authenticité de l'épître, contrairement à certains représentants de la tradition patristique. Ils s'interrogent par ailleurs sur l'identité des destinataires, en sondant notamment la portée du mot « diaspora » au regard de la réalité de la situation historique à laquelle il correspond, mais certains exégètes, comme Hughes de Saint-Cher, soulignent l'universalité de l'épître. G. Dahan indique que la recherche de l'objet et celle de la structure du texte deviennent des préoccupations majeures de l'exégèse médiévale, anticipant ainsi les questionnements actuels, toujours ouverts en la matière, et proposant des réponses orientées de façon patente par les options herméneutiques (essentielle-

ment morales) des divers commentateurs. Puis, dans la continuité de l'étude de F. Chapot, G. Dahan synthétise les commentaires produits par la tradition médiévale sur le verset 1, 17 et sur la péricope 2, 14-26. À propos de 1, 17, les exégètes de cette époque ne s'attardent plus tellement sur l'idée de l'immutabilité de Dieu, mais ils exercent leur perspicacité de manière à établir une doctrine sur les différences de sens entre les deux modalités du don de Dieu évoquées dans le texte sous les mots apparentés *δόσις* et *δώρημα*, qu'ils rapportent aux degrés différents de l'être. D'autre part, en étudiant les commentaires portant sur la question de la foi et des œuvres telle qu'elle est formulée en 2, 14-26, G. Dahan renouvelle la perception des exégètes contemporains sur les commentaires médiévaux. Il remarque en effet que les biblistes d'alors n'ont pas cherché à harmoniser, à synthétiser de manière syncrétique les oppositions qui se dessinent entre les textes de Paul et de Jacques, mais qu'ils ont mis en jeu, pour beaucoup d'entre eux, la notion de point de vue. Ainsi, le problème de l'apparente contradiction entre les deux théologies est résolu différemment par rapport à l'exégèse patristique qui introduisait comme passerelle entre les deux doctrines le moyen terme de l'amour. Au Moyen-Âge, l'idée consiste à reconnaître simultanément la pertinence de l'enseignement de Jacques accordant une vertu salvatrice à des œuvres accomplies « après » la prise de conscience de la foi, et le bien-fondé du principe paulinien de l'inanité des œuvres, en-dehors de la foi, « avant » qu'elle se révèle à la conscience du croyant.

G. Dahan conclut cette présentation précise de l'exégèse médiévale en soulignant à nouveau sa technicité et son inclination doctrinale. Cette étude approfondie et érudite des textes enrichit l'histoire de l'exégèse de nouveaux aperçus. Les analyses de G. Dahan nuancent aussi avec justesse et affinent les interprétations et les évaluations contemporaines de cette exégèse médiévale dont la compréhension de l'épître, dans l'originalité de ses formulations, se révèle utile notamment pour aborder les questions encore en débat, après Luther, sur la théologie des œuvres selon Jacques.

Quatrième partie de l'étude : « L'épître de Jacques dans quelques Bibles et commentaires protestants du XVI^e siècle », par Matthieu Arnold (p. 99-118)

Il est évidemment indispensable, dans une histoire de l'exégèse de l'épître de Jacques, de consacrer un chapitre particulier à l'attitude adoptée par les Réformateurs à l'égard de ce texte. M. Arnold s'est chargé de traiter ce sujet. Il évoque donc les prises de positions de Bucer et de Zwingli et, en premier et en dernier lieu, il réunit les principaux textes dans lesquels les points de vue de Luther et de Calvin ont été exprimés, annonçant par avance qu'ils ont l'un et l'autre largement dominé l'exégèse de leur époque spécialement à propos de l'épître de Jacques. Au terme de la lecture proposée, une conclusion très nette

oppose les analyses défavorables de Luther, dont l'expression qualifiant la lettre « d'épître de paille » a fait date dans l'histoire de la critique, et les interprétations de toute l'école rhénane ; en effet, loin de rejeter ce texte, ses représentants démontrent pour leur part la valeur spécifique des enseignements de Jacques, sans juger pertinent de les opposer à la doctrine paulinienne qui se développe sur un autre plan. Calvin produit à cet effet une étude précise de la rhétorique des versets 2, 14-26 afin de pouvoir rendre justice à Jacques en discernant le sens exact de ce passage.

M. Arnold mentionne ensuite un autre problème soulevé dans la pensée protestante par le verset 5, 14 sur l'onction des malades conçu comme un geste sacré. Il montre là aussi la souplesse de l'analyse de Calvin, qui se refuse à expurger le propos de Jacques, mais qui, sur ce point, fait intervenir dans son jugement le principe d'un relativisme historique : il accepte cette pratique comme recommandable au temps de l'apôtre seulement.

Dans l'histoire de l'exégèse, certains passages de cette épître apparaissent donc comme saillants, selon les âges. La péricope 2, 14-26 a toujours réclamé quelque explication, compte tenu de sa formulation apparemment adverse au principe paulinien de justification par la foi. Toutefois les exégètes ont proposé divers modes de réconciliation de ces points de vue, dans la logique évangélique. M. Luther est en fait le seul à avoir en quelque sorte plus ou moins banni, à certaine époque, le texte de Jacques de son canon personnel, ou tout au moins à l'avoir discrédité de façon marquante dans l'histoire de la pensée. M. Arnold souligne bien, dans sa conclusion, que cette appréciation très négative est prononcée d'après l'application de critères externes à l'analyse de l'épître, Luther jugeant normatif le message paulinien d'un salut qui advient par la foi seule.

La rigidité du Réformateur sur cette question des œuvres s'explique notamment par l'âpreté des polémiques religieuses qui se sont développées à son époque, autour du débat sur les indulgences et sur les richesses matérielles de l'Église notamment. Peut-être aurait-il été bon de rappeler brièvement cette situation, pour montrer comment une inflexion théologique a pu s'inscrire de manière marquante dans la tradition d'exégèse de l'épître en étant déterminée par un contexte historique bien précis qui a figé certains choix interprétatifs.

Cinquième étape : « La lettre de Jacques aux XVI^e-XVII^e siècles chez les exégètes catholiques en particulier Érasme, Guillaume Estius et Cornelius a Lapide », par J.-P. Delville

J.-P. Delville suggère ensuite l'ampleur du travail qui reste à accomplir pour connaître la globalité de l'exégèse catholique des temps modernes, aux XVI^e-XVII^e siècles. Il établit dans un premier temps la bibliographie des cinquante études portant sur l'épître de Jacques à cette période (jusqu'en 1723). Ces statis-

tiques manifestent un intérêt certain et soutenu pour cet écrit. Puis l'auteur sélectionne trois exégètes différents pour explorer les commentaires de cette époque : Érasme, parce qu'il est un des fondateurs de l'exégèse moderne, Guillaume Estius en tant que représentant de l'école louvaniste pré-janséniste et Cornelius à Lapidé qui illustre l'exégèse jésuite. Il sonde leurs commentaires sur plusieurs points importants ou controversés de l'épître (Jc 1, 22 sur la parole et les œuvres ; Jc 1, 25 et 2, 12 sur la « loi de la liberté » ; Jc 2, 5 sur le souci des pauvres ; Jc 2, 13 sur la miséricorde de Dieu et son jugement ; Jc 2, 14 et 17 sur la foi et les œuvres). J.-P. Delville indique les nuances des interprétations, puis il établit une synthèse : les divers exégètes convergent pour ne pas distinguer Jacques de Paul, ou pour souligner la complémentarité des œuvres et de la parole. De fins portraits de ces commentateurs sont esquissés à travers les distinctions subtiles de leur théologie. La connaissance de l'exégèse de l'épître de Jacques s'enrichit avec cette étude qui appelle des prolongements dans le même secteur peu exploré.

Bilan de cette lecture

L'expression polémique de M. Luther résonne encore haut et fort, à propos de l'épître de Jacques, de telle sorte que les commentateurs actuels croient toujours nécessaire de se resituer par rapport à ce jugement lapidaire sur ladite « épître de paille ». Les divers auteurs de cet ouvrage collectif montrent quant à eux une certaine continuité dans l'histoire de l'exégèse portant sur la péricope 2, 14-26, à propos de la relation entre les œuvres et la foi. La connaissance qu'ils apportent ainsi permet, en définitive, de beaucoup relativiser l'aspect irritant du débat, résolu de diverses manières, en amont et en aval de la contestation luthérienne. De même la claire appréciation des critères du jugement de Luther comme externes devrait aider à tenir pour acquis certains éléments d'interprétation éclairants qui se retrouvent dans l'histoire de l'exégèse avant et après la Réforme (lien entre la notion « d'œuvre » et les idées d'amour ou de « charité » notamment). Il est salutaire que ce livre rappelle d'un bout à l'autre que, depuis Origène, la discussion perdue à propos d'un « faux-problème », selon l'expression de F. Chapot.

Par ailleurs, l'utilité de cet ouvrage ne se réduit pas à l'apport commode d'un ensemble de données souvent éparées. En effet, ses auteurs ne se contentent pas de compiler des savoirs sur l'histoire de la tradition d'exégèse. Grâce à des investigations originales et à des études érudites effectuées, à partir de documents mal connus, sur la tradition médiévale ou sur les commentaires catholiques des XVI^e et XVII^e siècles, cet ouvrage produit de nouvelles connaissances, et il donne de nouvelles perspectives et un nouvel élan à la recherche sur la tradition d'exégèse de l'épître de Jacques.

L'intérêt d'une telle enquête apparaît, de manière pratique, à travers le déve-

loppement du livre. En effet, la redécouverte approfondie de cette tradition d'exégèse fournit des concepts, des arguments, des méthodes susceptibles de se révéler opératoires pour aborder les énigmes que recèle encore l'écriture de cette épître. La discussion antique sur la pseudépigraphie de cet écrit est du plus haut intérêt pour fonder une recherche sur l'identité de Jacques à propos de laquelle plane toujours activement l'interrogation. Les analyses socio-économiques contribuent à apporter des éléments convaincants pour situer le contexte et l'environnement dans lequel l'épître a été composée. La philologie dans son ensemble devrait disposer encore d'une marge de recherche de son côté, en usant par exemple des moyens de la datation comparative des thèmes traités dans ce texte néotestamentaire, ou de ceux de l'analyse lexicale tentant de repérer sous les mots des reflets des réalités contemporaines.

La lecture de cet ouvrage apporte en tout cas un substrat de connaissances indispensables pour poursuivre les enquêtes, y compris théologiques, auxquelles cette lettre invite de manière toujours renouvelée.

Le livre comporte plusieurs *indices* (scripturaire, auteurs anciens, auteurs contemporains) très utiles. Les indications bibliographiques figurent seulement dans les notes des divers chapitres.

(**Errata** : p. 27, 2^e col. et p. 28, l.14 : *χαρά* ; p. 29, l. 25 : *πτωχός* ; p. 42, l. 20 : *ὁμολογούμενα* ; *ἀντιλεγόμενα* ; p. 43, l. 28 : *λοιπῶν*.)

Université Nice Sophia Antipolis

JACQUELINE ASSAËL
jacqueline-assael@orange.fr